

PROGRAMME D'AGRÉMENT DE L'ENSEIGNEMENT À L'ASSISTANT DE L'ERGOTHÉRAPEUTE ET À L'ASSISTANT DU PHYSIOTHÉRAPEUTE

Valeurs et principes opérationnels

Le Comité mixte de l'agrément (CMA)¹, représentant l'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE)², Agrément de l'enseignement de la physiothérapie au Canada (AEPC)³ et le Canadian Occupational Therapist Assistant & Physiotherapist Assistant Educators Council (COPEC)⁴, est l'intendant du Programme d'agrément de l'enseignement à l'assistant de l'ergothérapeute et à l'assistant du physiothérapeute (PAE AE & AP) et, à ce titre, veille à ce que les valeurs et principes opérationnels suivants soient mis en application.

Dans toutes ses activités, le PAE AE & AP croit aux valeurs et principes suivants :

- Collaboration : mobiliser de manière authentique tous les intervenants clés.
- Respect : valoriser les différences et la diversité à l'échelle des individus, des programmes et de la société.
- Qualité : encourager l'amélioration continue de la qualité afin d'atteindre l'excellence.
- Professionalisme : conserver la confiance du public et faire preuve d'intégrité en tout temps.
- Équité : appliquer les politiques et les processus de manière équitable, uniforme et objective en tout temps.
- Responsabilisation : assumer la responsabilité des décisions prises.

Le PAE AE & AP met ses valeurs en pratique en :

- Encourageant l'**autoréflexion** et la croissance au sein des professions.
- Communiquant **clairement et respectueusement** dans tous les documents écrits et échanges verbaux.
- Exécutant toujours ses activités d'une **manière éthique** qui crée la **confiance**.
- Faisant preuve d'**honnêteté** dans toutes ses relations.
- Adoptant une **réflexion critique** par rapport à ses pratiques et ses processus.
- Maintenant la **plus grande confidentialité** dans ses pratiques et ses processus.

¹ Le CMA est un comité directeur d'AEPC et de l'ACE formé de huit membres qui présentent les points de vue d'AEPC, de l'ACE, du COPEC, du public et des AE/AP.

² L'ACE a élaboré et gère maintenant le PAE AE & AP, avec le AEPC et les intervenants clés.

³ AEPC a élaboré et gère maintenant le PAE AE & AP, avec l'ACE et les intervenants clés. AEPC administre aussi les finances du programme.

⁴ Le COPEC est un groupe organisé de programmes d'enseignement à l'AE/AP dans les établissements subventionnés par l'état partout au Canada.

- Exécutant ses activités d'une manière **responsable et redevable sur le plan fiscal**.
- Incitant les intervenants nationaux à **élaborer conjointement** une série de normes.
- **Mettant à l'essai** les nouvelles normes et modifications, et en **communicant** les résultats clairement et rapidement.
- Faisant preuve de **souplesse** en adaptant les processus et les normes aux périodes changeantes, tout en maintenant la qualité en éducation.
- Soutenant la **diversité** dans la société canadienne à travers le prisme du sexe, de la langue, de la culture, de l'origine ethnique, de la géographie et de la religion.
- Facilitant une plateforme de **discussion ouverte, de dialogue respectueux, de consensus et d'appui collectif afin de prendre des décisions**.
- Appuyant le **droit à une éducation de qualité**.
- Reconnaisant les programmes pour l'**innovation** dans le cadre des normes nationales.
- Créant des ressources et des documents **conviviaux** et utiles.
- Assurant la **distribution générale et transparente** des documents publics concernant le processus d'agrément.
- Offrant un **processus d'appel** équitable, rapide et objectif.
- Favorisant les possibilités de **correction et d'amélioration**.
- Participant à la **résolution constructive de conflits** au besoin.